

# Coopérative Smart : Un plan social qui ne dit pas son nom !

*SUD Culture Solidaires relaie et appelle à signer la pétition de soutien aux 4 000 travailleurs/ses du secteur du spectacle de la coopérative d'activité Smart que Pôle Emploi veut priver injustement de leurs droits au chômage et de leurs statuts d'intermittent-e-s.*

Nous sommes à leurs côtés et nous participons à cette mobilisation, car les droits de ses travailleurs/ses doivent être reconnus, tout comme le statut de la coopérative d'activité à laquelle ils et elles appartiennent.

<https://polecontreemploi.wesign.it/fr>

Alors que le Gouvernement clame partout qu'il n'abandonnera pas le secteur de la culture, la SCIC SmartFr et la SCOP La Nouvelle Aventure ont fait l'objet d'**une attaque sans précédent de la part de Pôle Emploi Services.**

4.000 intermittent·es du spectacle salarié·es de ces deux coopératives ont reçu, de façon simultanée, le même courrier du directeur de Pôle Emploi Services qui menace de les **priver de leurs droits à l'allocation chômage si ils continuent à travailler dans le cadre de Smart** après le 1er octobre 2020.

Cette procédure est inédite dans sa forme, erronée dans ses fondements et scandaleuse dans le contexte actuel. Elle montre à quel point l'administration a une parfaite méconnaissance de nos métiers et du modèle coopératif.

Ce qui est reproché à La Nouvelle Aventure et SmartFr est de jouer le rôle de sociétés-écrans, de ne pas être les

véritables employeuses des intermittent·es et de se soustraire aux obligations d'employeur et de producteur.

C'est totalement faux ! La Nouvelle Aventure dispose d'une licence d'entrepreneur de spectacles renouvelée depuis dix ans et est bel et bien productrice. Les deux coopératives remplissent toutes leurs obligations légales et paient toutes les cotisations sociales qui bénéficient au régime des intermittents. Leurs membres sont salariés et socialisent, dans le cadre de la coopérative Smart, des **mécanismes de protection mutuelle dont ils sont les sociétaires et qu'ils gouvernent ensemble démocratiquement.**

Derrière les arguments avancés par Pôle Emploi Services, il s'agit en réalité d'un plan social qui ne dit pas son nom. **Dès le 1er octobre, il empêchera plus de 4.000 personnes de travailler.** Au travers de cette opération, c'est le statut de l'intermittence qui est en jeu – mais aussi, quel que soit le secteur concerné, la dose de mutinerie qu'introduisent les coopératives de travailleur·ses dans les mécaniques bien huilées de l'économie. Est-il si subversif que des professionnel·les s'associent pour protéger mutuellement leurs droits à bien pratiquer leurs métiers ? Préfère-t-on la subordination individuelle à des donneurs d'ordres plutôt que l'autonomie collective ? C'est ce que semble penser Pôle Emploi Services en faisant la promotion, à la place de Smart, du GUSO, dont elle est l'organisme de tutelle...

Assez des beaux discours sur la culture ou l'emploi, **nous demandons que les droits des artistes et technicien·nes associé·es dans Smart soient respectés** et que Pôle Emploi Services cesse de les menacer !

Nous ne nous laisserons pas faire. Au travers de SmartFr et de La Nouvelle Aventure, Smart actionnera toutes les voies possibles de contestation de cette décision. Avec détermination. Avec confiance dans la justesse de ses principes et de son projet. **Avec la volonté de défendre notre**

**régime d'assurance-chômage, unique en Europe, et les modèles coopératifs innovants d'entreprises partagées.**

